Communiqué de Françoise Grolleau, présidente de l'Université d'Angers

Angers, le 22/10/2026

Pour introduire, au-delà du détail technique de la campagne d'emploi ou de la sous dotation, l'essentiel à retenir est pour moi le suivant : l'État a décidé de ne plus financer les missions de ses universités à la hauteur des besoins et des enjeux du pays. Les multiples alertes des universités partout en France restent sans réponse depuis des années. Cet immobilisme, ou ce manque de vision politique, aura, et a déjà, des conséquences, et c'est l'un des messages forts que nous envoient les étudiants. Peut-être seront-ils davantage écoutés que les Présidents d'université qui prêchent dans le désert depuis maintenant des années.

En effet, deux points à retenir de ce Conseil d'administration.

1. Le vote de la campagne d'emploi 2027

Une campagne d'emploi blanche en 2027 aurait été catastrophique au regard de nos besoins. Pour autant, je ne pouvais pas non plus aller au-delà des neuf postes d'enseignants-chercheurs inscrits à cette campagne et 4 postes d'ESAS (Enseignants du second degré affectés dans le supérieur).

Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit même pas de créations d'emplois : ces postes correspondent à des supports que nous avions remplacés par des recrutements d'enseignants contractuels, conformément aux conditions de retour à l'équilibre votées par nos administrateurs en 2025. Cette campagne permettra donc d'ouvrir, pour l'année prochaine, des concours de maîtres de conférences et de professeurs. C'est un point essentiel pour préserver notre capacité à répondre à nos besoins d'enseignement et de recherche dans le futur, en regard de la dynamique continue de croissance de nos effectifs étudiants.

Un certain nombre de collègues ont proposé de voter contre la campagne d'emploi. Cela aurait été contre-productif et illusoire de croire qu'on ferait bouger le ministre avec une telle décision et délibération du CA.

Il me semble qu'il y a aujourd'hui beaucoup de confusion et qu'il est essentiel de distinguer deux sujets : d'une part, la gestion de l'Université, qui doit nécessairement tenir compte de ses contraintes financières – ma ligne a toujours été claire sur ce point : ne pas dépenser l'argent que l'établissement n'a pas – et, d'autre part, les moyens que l'État nous alloue, qui sont très largement insuffisants au regard de nos effectifs étudiants.

Je rappelle à cet égard que les services ministériels (via l'IGÉSR) ont évalué à 53 millions d'euros l'écart entre la dotation ministérielle (dénommée subvention pour charges de service public) dont bénéficie l'Université d'Angers et celle attribuée à des établissements comparables au nôtre. Ce sous-financement structurel ne peut être imputé à la gestion de l'établissement : il relève complètement d'un problème d'allocation des moyens par l'État, problème jamais réévalué en dépit de la croissance démographique et de l'excellence académique de l'établissement.

2. La situation financière des universités et l'avenir de la jeunesse

J'ai terminé ce Conseil d'administration en évoquant le manifeste publié par France Universités, le réseau des présidentes et présidents d'université, que nous sommes 80 à avoir signé. Ce texte décrit une situation extrêmement préoccupante dans nos universités, et tout particulièrement à l'Université d'Angers, qui est, comme l'a confirmé récemment notre nouveau recteur, l'université la moins bien financée de France.

France Universités appelle à l'organisation d'états généraux de la jeunesse, afin de replacer celles et ceux qui représentent notre avenir au cœur du débat public, à l'approche de l'élection présidentielle.

Depuis plusieurs années, l'État demande toujours davantage aux universités sans leur donner les moyens correspondants. Nous devons accueillir toujours plus d'étudiants à moyens constants, mettre en œuvre des réformes des études de santé sans financements suffisants. L'État a imposé la mise en place du repas à un euro pour tous les étudiants sans que les conséquences de cette mesure sur les flux d'étudiants et les capacités de restauration aient été suffisamment anticipées. À cela s'ajoutent des mesures de revalorisation salariale décidées par l'État, mais dont le financement repose sur nos ressources propres que nous devons nous-mêmes trouver (aucun respect du principe décideur-payeur), ainsi qu'une loi de programmation de la recherche dont la mise en œuvre est à l'arrêt depuis deux ans.

Un autre exemple illustre les incohérences du système actuel : les nouvelles contractualisations proposées cette année par Philippe Baptiste ont été conclues avec dix universités, présentées comme expérimentatrices, et qui ont bénéficié de moyens nouveaux, alors que d'autres établissements connaissant de fortes tensions budgétaires attendent toujours des versements contractualisés.

Depuis la visite de notre ministre à Angers, en janvier 2026, je demande qu'un véritable modèle d'allocation des moyens aux universités soit enfin établi. Il doit être plus juste, plus transparent et il doit absolument intégrer un mécanisme de péréquation permettant de corriger les inégalités de financement entre établissements.

Au fond, je rejoins un grand nombre des revendications portées par les étudiants. Je suis inquiète pour leur avenir et pour les conditions dans lesquelles nous pourrons continuer à les accueillir, les former et les accompagner. Je veux néanmoins souligner un point positif : à Angers, nous avons des étudiants avec lesquels le dialogue est possible et que nous pouvons entendre.

Enfin, je veux saluer l'amendement adopté mardi en commission des finances de l'Assemblée nationale (amendement adopté porté par Denis Labaronne pour doter les universités de 60 M€ supplémentaires dans le cadre de la généralisation des Comp). Les débats de la commission ont permis de mettre en lumière la situation d'universités dites "scandaleusement sous-dotées", dont l'Université d'Angers, mais aussi les inégalités de traitement entre des établissements pourtant bien gérés. Il est désormais indispensable de corriger ces inégalités sans attendre, et surtout sans se retrancher derrière l'argument selon lequel la situation serait « historique ». L'histoire ne peut pas justifier que les inégalités perdurent. Il est temps de donner aux universités les moyens de remplir leurs missions et d'assurer l'avenir de la jeunesse.